

Fonds de petites sociétés Power Dynamique

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période close le 30 juin 2024

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales données financières du Fonds, mais ne contient pas ses états financiers annuels complets. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1-800-268-8186 (sans frais), en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.com, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des états financiers intermédiaires, des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne le Fonds de petites sociétés Power Dynamique.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des normes IFRS de comptabilité.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les

prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds consiste à dégager une croissance du capital à long terme en investissant surtout dans des titres de participation de petites sociétés canadiennes.

En tant que Fonds « Power Dynamique », le Fonds constitue un portefeuille activement négocié de titres de participation sélectionnés en fonction d'un style de placement axé sur la croissance. Ce style vise à repérer des sociétés affichant une solide croissance des bénéfices par rapport à l'ensemble du marché et à leur groupe.

Le conseiller en valeurs choisit les placements en repérant les titres qui sont réputés offrir un potentiel de croissance supérieur à celui des titres de sociétés comparables dans le même secteur et choisit des placements qui représentent des sociétés dont le total de la capitalisation boursière tombe principalement dans la catégorie de la petite capitalisation.

L'objectif et les stratégies de placement du Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds.

Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

Résultats d'exploitation

Pour l'exercice clos le 30 juin 2024 (la « période »), les actions de série A du Fonds ont généré un rendement total de 6,9 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui ne comporte ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Voir la rubrique « Rendement passé » pour le rendement des autres séries du Fonds.

L'indice de référence général du Fonds, l'indice à petite capitalisation S&P/TSX, a enregistré un rendement de 14,4 % au cours de la même période. Conformément aux exigences du Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec cet indice pour aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché.

Le Fonds a affiché un rendement inférieur à celui de son indice de référence général, en partie à cause d'une sous-pondération et d'une sélection de titres dans les secteurs de l'énergie et des matériaux. La sélection des titres dans le secteur de la finance a joué un rôle clé dans le rendement relatif.

Le marché des actions canadien a clôturé la période de 12 mois en territoire positif, l'indice composé S&P/TSX ayant affiché un rendement de 12,1 %. Au cours du premier semestre de 2024, la Banque du Canada (la « BcC ») est devenue la première banque centrale du Groupe des Sept à offrir un allègement de taux, grâce à une baisse de 25 points de base des taux d'intérêt, qui sont passés de 5,00 % à 4,75 %.

L'inflation demeure supérieure au taux cible de 2 %; les dernières données sur l'inflation ont été de 2,9 % en mai 2024. Le gouverneur de la BcC, M. Macklem, admet que l'inflation reste supérieure à l'objectif de 2 %, mais il note que l'inflation a diminué de manière constante au cours de l'année et que les indicateurs actuels indiquent une détente durable des prix à la consommation et que « la politique monétaire n'a plus besoin d'être aussi restrictive ». Après avoir entamé un cycle historique de hausses pour lutter contre l'inflation en mars 2022, marquer un changement significatif dans la politique monétaire en 2024 pourrait ouvrir la porte à de nouvelles réductions dans les mois à venir.

Au cours de la période, les marchés des actions ont généré des rendements à deux chiffres, tandis que la croissance du PIB est demeurée relativement stable, sauf au premier trimestre de 2024 où la croissance annualisée a été de 1,7 %. Le secteur manufacturier

reste un point sensible puisqu'il s'est à nouveau contracté en juin, marquant ainsi sa 14^e contraction mensuelle consécutive. Le secteur a continué d'être affecté par la faiblesse des nouvelles commandes et de la production. La baisse des taux d'intérêt et les réductions futures prévues devraient stimuler la croissance du PIB, car elles inciteront probablement les entreprises à investir davantage et favoriseront les consommateurs, car elles pourraient réduire les paiements hypothécaires et augmenter le revenu disponible potentiel.

Huit des 11 secteurs GICS (Global Industry Classification Standard) affichent des rendements positifs au cours de la période de 12 mois. Les secteurs les plus performants ont été l'énergie, la consommation de base et la finance. Les secteurs les moins performants ont été les services de communication, les services aux collectivités et l'immobilier.

Au cours de cette période, le dollar canadien s'est renforcé par rapport au yen japonais et s'est affaibli par rapport au dollar américain, à la livre sterling et à l'euro.

L'exposition sectorielle au sein du fonds est diversifiée, les secteurs de la finance, de l'industrie et des technologies de l'information représentant les principales allocations. Les modifications notables intervenues au cours de la période comprennent une augmentation des titres des secteurs de l'énergie et de la finance, tandis que les titres des secteurs de la consommation discrétionnaire, de la consommation de base et de l'immobilier ont été revus à la baisse. Les répartitions géographiques et sectorielles découlent du processus de placement ascendant des gestionnaires de portefeuille.

Au niveau sectoriel et en termes de rendement absolu, les secteurs de l'industrie, de la finance et, dans une moindre mesure, des technologies de l'information et de l'industrie ont le plus contribué au rendement, tandis que les secteurs des matériaux et de l'énergie ont été les moins performants. goeasy Ltd., Lumine Group Inc. et TFI International Inc. comptent parmi les titres qui ont le plus contribué au rendement. Kinaxis Inc., BRP Inc. et Filo Mining Corp. comptent parmi les titres qui ont le plus nui au rendement.

La valeur liquidative du Fonds a diminué, passant de 134,3 millions de dollars au 30 juin 2023 à 133,3 millions de dollars au 30 juin 2024. Cette variation s'explique par des gains sur les placements de 10,2 millions de dollars et par des rachats nets de 11,2 millions de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements productifs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital

n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

Aucun événement récent n'a eu ou n'est susceptible d'avoir une incidence importante sur le Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés et calculés quotidiennement et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Commissions de courtage

De temps à autre, le Fonds peut conclure des opérations sur les titres en portefeuille avec Scotia Capitaux Inc. ou avec d'autres maisons de courtage liées dans lesquelles la Banque Scotia détient une participation importante (les « courtiers liés »). Ces courtiers liés peuvent toucher des commissions ou des marges dans la mesure où ces opérations sont réalisées selon des conditions comparables à celles des opérations effectuées avec des courtiers non liés.

Pour la période, le Fonds a versé des commissions s'élevant à 39 000 \$ à des courtiers liés.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Au cours de la période, le gestionnaire pourrait également leur verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de quatre membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter et Jennifer L. Witterick – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis d'une manière jugée juste et raisonnable par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Avant le 1^{er} novembre 2021, les membres du CEI recevaient aussi des jetons de présence pour chacune de leurs participations à une réunion du CEI. Les frais du CEI peuvent inclure des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;

- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire a suivi les directives permanentes du CEI au sujet des opérations avec des parties liées.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

Actif net par part du Fonds (\$)¹

	Augmentation (diminution) liée aux activités						Distributions				Actif net, à la clôture de la période¹	
	Actif net, à l'ouverture de la période	Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités²	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital		Total des distributions³
Série A												
30 juin 2024	24,25	0,33	(0,61)	0,28	1,57	1,57	–	–	–	–	–	25,92
30 juin 2023	22,20	0,24	(0,62)	0,11	2,34	2,07	–	–	–	–	–	24,25
30 juin 2022	30,31	0,21	(0,79)	2,00	(6,18)	(4,76)	–	–	(3,56)	–	(3,56)	22,20
30 juin 2021	20,24	0,26	(0,69)	6,30	4,20	10,07	–	–	–	–	–	30,31
30 juin 2020	15,53	0,17	(0,47)	2,73	2,12	4,55	–	–	–	–	–	20,24

FONDS DE PETITES SOCIÉTÉS POWER DYNAMIQUE

Pour la période close le	Augmentation (diminution) liée aux activités						Distributions					Actif net, à la clôture de la période ¹⁾
	Actif net, à l'ouverture de la période	Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ³⁾	
Série F												
30 juin 2024	30,62	0,42	(0,41)	0,36	2,04	2,41	-	-	-	-	-	33,13
30 juin 2023	27,69	0,30	(0,41)	0,15	2,82	2,86	-	-	-	-	-	30,62
30 juin 2022	36,61	0,27	(0,52)	2,12	(10,54)	(8,67)	-	-	(3,59)	-	(3,59)	27,69
30 juin 2021	24,16	0,38	(0,46)	8,45	3,50	11,87	-	-	-	-	-	36,61
30 juin 2020	18,31	0,21	(0,31)	3,41	2,01	5,32	-	-	-	-	-	24,16
Série G												
30 juin 2024	24,04	0,33	(0,59)	0,28	1,55	1,57	-	-	-	-	-	25,72
30 juin 2023	21,98	0,24	(0,60)	0,11	2,42	2,17	-	-	-	-	-	24,04
30 juin 2022	30,68	0,21	(0,76)	2,01	(5,82)	(4,36)	-	-	(4,31)	-	(4,31)	21,98
30 juin 2021	20,48	0,25	(0,66)	6,12	4,48	10,19	-	-	-	-	-	30,68
30 juin 2020	15,70	0,18	(0,45)	2,73	2,29	4,75	-	-	-	-	-	20,48
Série I												
30 juin 2024	23,28	0,32	(0,05)	0,28	1,62	2,17	-	-	-	-	-	25,46
30 juin 2023	20,82	0,23	(0,06)	0,09	2,59	2,85	-	-	-	-	-	23,28
30 juin 2022	28,97	0,22	(0,09)	2,04	(8,48)	(6,31)	-	-	(4,66)	-	(4,66)	20,82
30 juin 2021	18,91	0,24	(0,09)	5,63	4,57	10,35	-	-	-	-	-	28,97
30 juin 2020	14,17	0,16	(0,06)	2,54	1,42	4,06	-	-	-	-	-	18,91
Série O												
30 juin 2024	21,38	0,30	(0,03)	0,25	1,53	2,05	-	-	-	-	-	23,40
30 juin 2023	19,11	0,21	(0,04)	0,09	2,16	2,42	-	-	-	-	-	21,38
30 juin 2022	26,32	0,19	(0,07)	1,55	(5,81)	(4,14)	-	-	(3,98)	-	(3,98)	19,11
30 juin 2021	17,17	0,21	(0,07)	5,15	3,95	9,24	-	-	-	-	-	26,32
30 juin 2020	12,87	0,15	(0,05)	2,24	2,21	4,55	-	-	-	-	-	17,17

1) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».

2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation pour une série donnée au cours de la période.

3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre de parts en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par part (\$) ⁵⁾
Série A							
30 juin 2024	42 068	1 622 794	2,43	2,43	0,10	34,41	25,92
30 juin 2023	43 812	1 806 292	2,43	2,43	0,13	40,64	24,25
30 juin 2022	43 462	1 957 505	2,44	2,44	0,23	82,39	22,20
30 juin 2021	61 648	2 034 197	2,43	2,43	0,28	102,65	30,31
30 juin 2020	33 882	1 673 899	2,44	2,44	0,27	80,62	20,24
Série F							
30 juin 2024	33 273	1 004 387	1,22	1,22	0,10	34,41	33,13
30 juin 2023	32 344	1 056 217	1,22	1,22	0,13	40,64	30,62
30 juin 2022	30 156	1 088 881	1,22	1,22	0,23	82,39	27,69
30 juin 2021	18 935	517 175	1,21	1,21	0,28	102,65	36,61
30 juin 2020	4 238	175 410	1,22	1,22	0,27	80,62	24,16
Série G							
30 juin 2024	8 199	318 805	2,34	2,34	0,10	34,41	25,72
30 juin 2023	8 397	349 298	2,34	2,34	0,13	40,64	24,04
30 juin 2022	8 450	384 382	2,33	2,34	0,23	82,39	21,98
30 juin 2021	13 496	439 858	2,33	2,33	0,28	102,65	30,68
30 juin 2020	9 906	483 785	2,33	2,33	0,27	80,62	20,48
Série I							
30 juin 2024	322	12 642	0,11	0,11	0,10	34,41	25,46
30 juin 2023	301	12 941	0,11	0,11	0,13	40,64	23,28
30 juin 2022	485	23 296	0,11	0,11	0,23	82,39	20,82
30 juin 2021	448	15 471	0,11	0,11	0,28	102,65	28,97
30 juin 2020	340	17 971	0,11	0,11	0,27	80,62	18,91

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre de parts en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par part (\$)
Série O							
30 juin 2024	49 476	2 114 401	0,06	0,06	0,10	34,41	23,40
30 juin 2023	49 450	2 312 752	0,06	0,06	0,13	40,64	21,38
30 juin 2022	47 658	2 493 401	0,06	0,06	0,23	82,39	19,11
30 juin 2021	53 405	2 028 719	0,06	0,06	0,28	102,65	26,32
30 juin 2020	43 872	2 554 839	0,06	0,06	0,27	80,62	17,17

- 1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.
- 2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.
- 3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés et calculés quotidiennement et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autre [†] (%)
Série A	2,00	42,2	57,8
Série F	1,00	—	100,0
Série G	2,00	36,4	63,6
Série I*	s. o.	—	—
Série O*	s. o.	—	—

* Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs de parts concernés et non par le Fonds.

† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

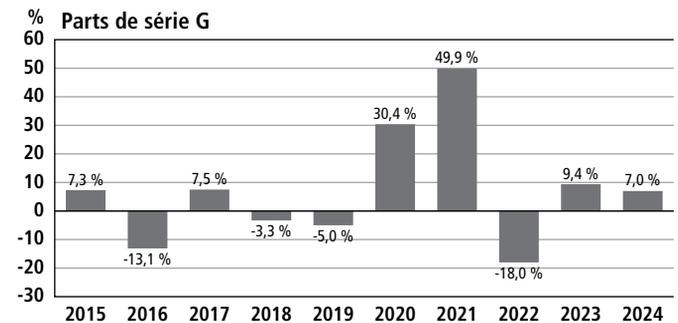
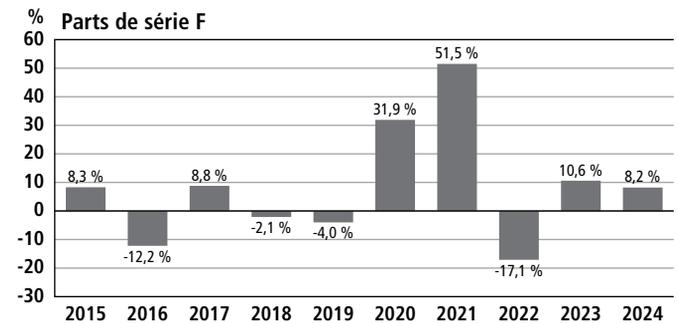
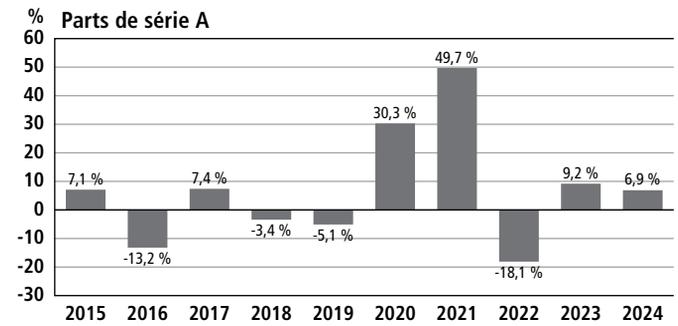
Rendement passé

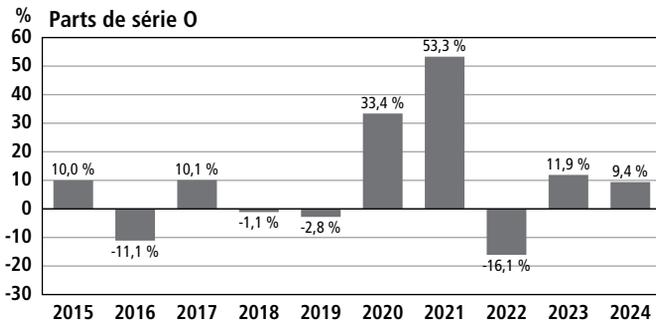
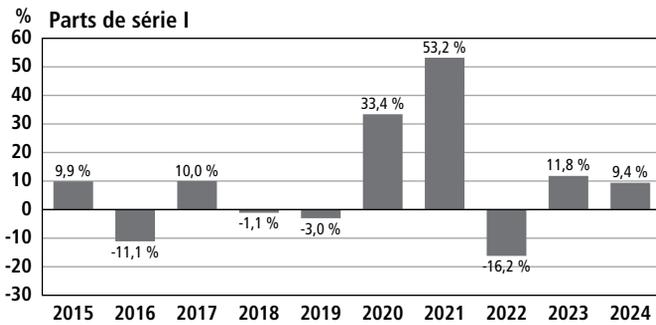
Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice pour cette série.

(exercices clos les 30 juin)





Rendements annuels composés

Le tableau des rendements annuels composés compare le rendement de chacune des séries du Fonds avec celui d'un ou de plusieurs indices de référence. Un indice de référence consiste soit en un indice unique, soit en un groupe d'indices. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à la performance des indices de référence, qui ne comportent ni frais ni charges.

		Un an	Trois ans	Cinq ans	Dix ans	Depuis l'établissement
Parts de série A	%	6,9	-1,5	13,3	5,5	-
Indice à petite capitalisation S&P/TSX*	%	14,4	1,3	8,1	3,1	-
Parts de série F	%	8,2	-0,3	14,7	6,8	-
Indice à petite capitalisation S&P/TSX*	%	14,4	1,3	8,1	3,1	-
Parts de série G	%	7,0	-1,4	13,4	5,6	-
Indice à petite capitalisation S&P/TSX*	%	14,4	1,3	8,1	3,1	-
Parts de série I	%	9,4	0,8	16,0	8,0	-
Indice à petite capitalisation S&P/TSX*	%	14,4	1,3	8,1	3,1	-
Parts de série O	%	9,4	0,9	16,0	8,1	-
Indice à petite capitalisation S&P/TSX*	%	14,4	1,3	8,1	3,1	-

* En date du 31 décembre 2023, l'ancien indice de référence BMO de petite capitalisation a été discontinué.

Description des indices

Indice à petite capitalisation S&P/TSX – L'indice suit le rendement du marché des titres à petite capitalisation.

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à celui de ses indices de référence est présentée à la rubrique « Résultats d'exploitation » du présent rapport.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles

peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-268-8186 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca dans les 60 jours suivant la clôture de chaque trimestre, sauf pour les données au 30 juin, date de clôture d'exercice du Fonds, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par catégorie d'actif	Pourcentage de la valeur liquidative [†]
Actions	99,2
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	0,6
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,2

Par pays / région ¹⁾	Pourcentage de la valeur liquidative [†]
Canada	99,2
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	0,6

Par secteur ¹⁾²⁾	Pourcentage de la valeur liquidative [†]
Finance	20,3
Industrie	19,9
Consommation discrétionnaire	16,9
Technologies de l'information	14,8
Énergie	9,3
Matériaux	6,0
Immobilier	4,7
Services de communication	4,5
Soins de santé	2,8
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	0,6

25 principaux titres en portefeuille	Pourcentage de la valeur liquidative [†]
goeasy Ltd.	9,4
TFI International Inc.	7,3
Trisura Group Ltd.	7,3
Descartes Systems Group Inc. (The)	5,9
Quincaillerie Richelieu Ltée	5,7
Société financière Definity	5,4
Kinaxis Inc.	5,1
Lumine Group Inc.	4,5
Boyd Group Services Inc.	4,4
Guardian Capital Group Limited, cat. A	4,3
Aritzia Inc., à droit de vote subalterne	4,0
Topicus.com Inc.	3,8
BRP Inc., à droit de vote subalterne	3,5
Spartan Delta Corporation	3,2
Colliers International Group Inc.	2,9
Andlauer Healthcare Group Inc.	2,8
Groupe Canaccord Genuity Inc.	2,7
Hammond Power Solutions Inc.	2,5
Aya Gold & Silver Inc	2,0
Whitecap Resources Inc.	1,9
Tamarack Valley Energy Ltd.	1,9
Champion Iron Limited	1,6
Vermilion Energy Inc.	1,4
Interfor Corporation	1,2
Filo Mining Corp.	1,1

1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.

2) Compte non tenu des obligations et des débetures.

† Ceci se réfère à la valeur liquidative transactionnelle.